

**LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE MONS** a l'honneur de vous informer qu'il y aura séance du Conseil communal le **LUNDI 28 FÉVRIER 2005 à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

**ORDRE DU JOUR**

<b>N° d'ordre</b>	<b>INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE</b>	<b>N° des dossiers</b>
1	<p style="text-align: center;"><b><u>SÉANCE PUBLIQUE</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u></b></p> <p><b><u>POLICE-CIRCULATION</u></b></p> <p>a) Mons, rue Buisseret. Réglementation du stationnement, le dimanche de 6h00 à 15h00 (Vieux-Marché).</p> <p>b) Cuesmes, rue de Frameries – Abrogation de l'interdiction de stationnement à hauteur des immeubles n°s 32 à 36.</p> <p>c) Mons, avenue de Jemappes. Instauration d'un emplacement de stationnement « handicapés » à hauteur de l'immeuble n° 134.</p> <p>d) Nimy. Chemin de la Grande Bruyère. Réglementation de la circulation dans un chemin sans nom reliant la rue des Nations et le Chemin de la Grande Bruyère.</p> <p>e) Cuesmes, rue de Cibly (partie comprise entre les rues Delanois et de l'Héribus. Hyon – rue de l'Héribus. Réglementation de la circulation et du stationnement.</p> <p>f) Mons, rue du Travail. Réglementation du stationnement.</p>	<p>Police 6002/50</p> <p>Police 6002/C/41</p> <p>Police 6002/202</p> <p>Police 6002/NI/6</p> <p>Police 6002/C/22/HY/42</p> <p>Police 6002/C/86</p>

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	<p>g) Saint-Symphorien. Avenue Gustave Maigret. Réglementation de la circulation.</p> <p>h) Mons. Diverses rues. Circulation des bus dans des voiries où les accès sont interdits aux conducteurs de véhicules dont la masse en charge dépasse la masse indiquée.</p> <p>i) Saint-Denis. Délimitation de l'agglomération et instauration d'une limitation de la vitesse dans le chemin Vert.</p>	<p>Police 6002/SS/20</p> <p>Police 6002/OD</p> <p>Police 6002/St-Denis/OD</p>
2	<p>Autorisation de se constituer partie civile contre la personne présumée responsable des dégâts occasionnés aux biens publics lors d'un accident de roulage du 10 mars 2004.</p>	<p>Contentieux RECPFAC</p>
3	<p>Fourniture et pose d'ancrages destinés à recevoir les pieds de parasols à installer sur les terrasses de la Grand-Place Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché</p>	<p>3e/1e E/2005.421.076. TO</p>
4	<p>Éclairage citoyen et placement des enseignes commerciales de la Grand-Place Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché</p>	<p>3e/1e E/2005.569.105.01 TO</p>
5	<p>Projet Phasing-out – Aménagement du Parc du Château Comtal. Approbation du mode de passation du marché des travaux et des conditions de sélection qualitative</p>	<p>3e/1e E/2004.733.150. MG</p>
6	<p>Projet Phasing-out – Valorisation de la Collégiale Ste Waudru – acquisition de spots. Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché <b><u>SOUS RÉSERVE</u></b></p>	<p>3e/1e E/2003.790.183 MG</p>
7	<p>Présentation du projet de diagnostic du projet de Ville Mons 2015.</p>	<p>Cabinet du Bourgmestre</p>
	<p style="text-align: center;"><b><u>RAPPORTEUR : M. BIEFNOT</u></b></p>	
8	<p>Cure de Saint-Symphorien – Menuiseries extérieures + peintures Approbation de l'avenant n° 1.</p>	<p>3e/1e E/2002.790.190. VM.DP</p>

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
9	Amélioration, égouttage et éclairage public de la rue de la Garenne à Ghlin – Triennal 2004/2006 - Travaux subsidiés. Approbation du projet remanié	3e/2e E/2005.TRI. 421.075.00. MC
10	Bâtiments scolaires – Fourniture et pose de tentures et stores. Ratification de la modification apportée au projet	3e/1e E/2004.722.093 DD
11	Théâtre Royal de Mons – Remplacement des urinoirs. Information au Conseil Communal de la décision du CBE du 16.02.2005	3e/1e E/2005.772.177. AS
12	Théâtre Royal de Mons – Zone d'accueil. Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché	3e/1e E/2002.SUB.772. 186.AS
13	R.A.E.C. – Fourniture et pose d'un tableau marquoir. Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché <b><u>SOUS RÉSERVE</u></b>	3e/1e E/2005.764.100. AS
<b><u>RAPPORTEUR : M. MILLER</u></b>		
14	Marché de services financiers (bancaires et d'investissements) destiné à la conclusion d'emprunts et d'escomptes de subsides pour le financement de dépenses extraordinaires pour l'exercice 2005. Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché (application de l'article 17, § 2, 2°, b de la loi du 24 décembre 1993).	Gestion financière Extr/CD0106
15	Remploi de fonds à concurrence de 2.519,60 € destiné à financer l'achat de matériel spécialisé pour le Service Incendie.	Gestion financière 6434
16	<b><u>FABRIQUES D'ÉGLISE – Approbation des modifications budgétaires à intervenir aux budgets généraux des recettes et des dépenses Exercice 2004</u></b>  a) Notre-Dame de Messines à Mons. Modification budgétaire n°1	Gestion financière 79001

<b>N° d'ordre</b>	<b>INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE</b>	<b>N° des dossiers</b>
	b) Sainte-Waudru à Mons. Modification budgétaire n° 2.	Gestion financière 79002
	c) Saint-Nicolas en Havré à Mons. Modification budgétaire n° 1.	Gestion financière 79003
	d) Sainte-Elisabeth à Mons. Modification budgétaire n° 1	Gestion financière 79005
	e) Saint-Remy à Cuesmes. Modification budgétaire n° 1.	Gestion financière 79006
	f) Saint-Martin à Hyon. Modification budgétaire n° 1.	Gestion financière 79008
	g) Saint-Martin à Obourg. Modification budgétaire n° 1.	Gestion financière 79010
	h) Saint-Denis en Broqueroy à Obourg-Saint-Denis. Modification budgétaire n° 1.	Gestion financière 79011
	i) Saint-Martin à Harveng. Modification budgétaire n° 1.	Gestion financière 79016
	j) Saint-Martin à Havré. Modification budgétaire n° 1.	Gestion financière 79017
	k) Saint-Martin à Jemappes. Modification budgétaire n° 1.	Gestion financière 79020
	l) Saint-Vincent à Mesvin. Modification budgétaire n°2.	Gestion financière 79022
	m) Saint-Brice à Nouvelles. Modification budgétaire n° 2	Gestion financière 79023
	n) Saint-Symphorien à Saint-Symphorien. Modification budgétaire n° 1.	Gestion financière 79024
	o) Saint-Amand à Spiennes. Modification budgétaire n° 1.	Gestion financière 79025
	p) Saint-Ghislain à Villers-Saint-Ghislain. Modification budgétaire n° 1.	Gestion financière 79026

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
<b><u>RAPPORTEUR : M. CARPENTIER</u></b>		
17	Aliénation d'un bien sis à Mons, Cour de l'Ane Barré, cadastré Mons – 3ème division section G n°402 T d'une contenance mesurée de 27 centiares.	Cellule foncière
18	Aliénation de parcelles de terrain sises à Obourg, rue des Bruyères, cadastrées section B n°s 96 N et 96 B2.	Cellule foncière
19	Aliénation d'une parcelle de terrain sise à Cuesmes, à l'arrière de la rue de Cibly, cadastrée section B n°893 Y4 pour une contenance de 48 centiares.	Cellule foncière
<b><u>RAPPORTEUR : M. DARVILLE</u></b>		
20	Délégation de la signature de Monsieur le Secrétaire communal – information au Conseil communal.	Urbanisme AMG 313
<b><u>RAPPORTEUR : M. DUPONT</u></b>		
21	ASBL « F.C. OBOURG ». Budget des exercices 2004/2005. Approbation.	Gestion financière C/B2004/2005/ ASBL/002
<b><u>RAPPORTEUR : Mme CRUVEILLER</u></b>		
22	Aide humanitaire suite à la catastrophe du Sud-Est Asiatique.	Affaires sociales
<b><u>RAPPORTEUR : Mme HOUDART</u></b>		
23	<u>ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES.</u> Ouverture de classes maternelles dites « d'été » au 10.01.05	8e/1e 64

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
24	<p>Budget extraordinaire 2004. Acquisition de matériel didactique (2 rétroprojecteurs – 2 chariots pour rétroprojecteurs – 1 tableau triptyque – 2 tableaux pivotants) pour l'École Industrielle Supérieure de la Ville de Mons – Institut de Promotion sociale. Information de la décision du Collège échevinal du 15 décembre 2004 – Art. 234 § 3 de la Loi communale.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>HUIS CLOS</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u></b></p>	<p>8e/2e BD/CuCh/ BE/2004/INDUS4</p>
25	<p><b><u>ADMINISTRATION CENTRALE</u></b></p> <p>a) Promotion d'une employée d'administration au grade de chef de service administratif.</p> <p>b) Promotion d'une employée d'administration au grade de chef de service administratif.</p> <p>c) Démission honorable d'un chef de service administratif.</p> <p>d) Démission honorable d'un employé d'administration définitif.</p> <p>e) Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un chef de service administratif.</p> <p>f) Mise à la pension d'office, pour inaptitude définitive, d'une employée d'administration.</p>	<p>1e 27GEN/239/1</p> <p>1e 27GEN/239/2</p> <p>1e 4328</p> <p>1e 3983</p> <p>1e 4333</p> <p>1e 3/10055.dm</p>
26	<p><b><u>SERVICES TECHNIQUES.</u></b></p> <p>a) Constitution d'une réserve de recrutement d'Attachés Géomètres.</p> <p>b) Désignation d'un Attaché Géomètre à titre stagiaire.</p> <p>c) Constitution d'une réserve de recrutement de Premier Attaché Responsable du Service des Bâtiments.</p>	<p>1e 3628.F/1</p> <p>1e 3628.F/2</p> <p>1e 3628.V</p>

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
27	<p><u>PERSONNEL OUVRIER.</u></p> <p>a) Interruption complète de carrière accordée à un brigadier définitif</p> <p>b) Peine disciplinaire infligée à un ouvrier qualifié définitif.</p>	<p>1e 11336</p> <p>1e 10179</p>
28	<p><u>AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI</u></p> <p>a) Mise à disposition d'une technicienne de surface APE à mi-temps auprès de l'ASBL « Le Manège » - Convention.</p> <p>b) Mise à disposition d'un rédacteur APE à mi-temps auprès de l'ASBL « Le Manège » - Convention.</p> <p>c) Mise à disposition d'un technicien de niveau 3 APE auprès de l'ASBL « Le Manège » - Convention.</p>	<p>1e 17093</p> <p>1e 17088</p> <p>1e 17086</p>
29	<p><u>POLITIQUE DES GRANDES VILLES.</u> Mise à disposition d'un agent contractuel auprès de l'ASBL « Parenthèse » - Convention.</p>	<p>1e 12271.5</p>
	<p style="text-align: center;"><b><u>RAPPORTEUR : Mme CRUVEILLER</u></b></p>	
30	<p><u>PERSONNEL DES CRÈCHES.</u> Prolongation d'une interruption de carrière par réduction des prestations d'1/2 temps dans le cadre d'une assistance médicale accordée à une puéricultrice.</p>	<p>1e 10547.8</p>
	<p style="text-align: center;"><b><u>RAPPORTEUR : Mme HOUDART</u></b></p>	
31	<p><u>ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES</u></p> <p>a) Désignations à titre intérimaire d'instituteurs(trices) primaires 3135/3372/3473/3310/3472/3282/3292/3303/3354</p> <p>b) Désignations à titre intérimaire d'institutrices maternelles</p> <p>c) Désignations à titre temporaire dans des emplois vacants d'institutrices maternelles 3316/3033/3034/3083/3060</p>	<p>8e/1e</p> <p>8e/1e 3314/3378</p> <p>8e/1e</p>

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	d) Désignations à titre intérimaire de maîtres spéciaux d'éducation physique	8e/1e 3456/3358
	e) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une institutrice primaire	8e/1e 3189
	f) Démission de ses fonctions en vue de sa mise à la retraite d'une directrice d'école définitive	8e/1e 6369
	g) Mise en disponibilité pour maladie d'un directeur d'école définitif	8e/1e 5695
	h) Mise en disponibilité pour maladie d'un maître spécial de religion catholique	8e/1e 8149
	i) Modification de l'article 1er des délibérations nommant à titre définitif des institutrices primaires au 1.04.04	8e/1e 3114/3066
	j) Octroi d'un congé parental à une institutrice primaire	8e/1e 3278
	k) Ratification des services prestés par une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi vacant	8e/1e 6781
	l) Modification de la délibération du Conseil Communal du 18.10.04 désignant une institutrice primaire à titre intérimaire	8e/1e 3284
	m) Démission de ses fonctions en vue de sa mise à la retraite d'une institutrice maternelle définitive	8e/1e 6154
	n) Désignation à titre intérimaire d'une maîtresse spéciale de religion catholique	8e/1e 3138
	o) Modification de la délibération du Conseil Communal du 17.11.03 désignant une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi vacant	8e/1e 3129
	p) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un directeur d'école	8e/1e 7980
32	<u>ACADÉMIE DES MÉTIERS, DES ARTS ET DES SPORTS</u>	
	a) Interruption partielle de la carrière professionnelle d'un professeur de cours généraux	8e/2e 6202

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	b) Interruption complète de la carrière professionnelle d'un professeur de cours techniques et de cours de pratique professionnelle.	8e/2e 7938
	c) Interruption partielle de la carrière professionnelle d'un professeur de cours généraux	8e/2e 7882
	d) Désignation d'un chargé de cours ER, de cours généraux et de cours techniques, à titre temporaire dans un emploi vacant	8e/2e 8474
	e) Désignation d'une chargée de cours spéciaux, à titre temporaire dans un emploi vacant	8e/2e 8426
	f) Désignation d'une chargée de cours généraux, à titre temporaire dans un emploi vacant	8e/2e 8502
	g) Désignation d'une chargée de cours techniques et de cours de pratique professionnelle, à titre temporaire dans un emploi non vacant	8e/2e 8514
	h) Réaffectation à titre temporaire d'un professeur de cours de pratique professionnelle et de CTPP dans un emploi non vacant	8e/2e 7020
	i) Réaffectation à titre temporaire d'un professeur de CTPP à titre temporaire dans un emploi non vacant	8e/2e 7053
	j) Désignation d'un chargé de cours techniques et de cours de pratique professionnelle, à titre temporaire dans un emploi non vacant.	8e/2e 8516
	k) Désignation d'une chargée de cours généraux, à titre temporaire dans un emploi non vacant.	8e/2e 8501
	l) Démission honorable d'un professeur de cours spéciaux.	8e/2e 5919
	m) Démission honorable d'un professeur de cours spéciaux.	8e/2e 6414
	n) Démission honorable d'un professeur de cours généraux.	8e/2e 5842
	o) Désignation d'une sous-directrice à mi-temps à titre définitif.	8e/2e 6390

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
33	<p data-bbox="341 412 1142 477"><u>INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - MONSFORMATIONS</u></p> <p data-bbox="341 510 1246 544">a) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques.</p> <p data-bbox="341 613 1214 647">b) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques.</p> <p data-bbox="341 716 1225 750">c) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux.</p> <p data-bbox="341 819 1214 853">d) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques.</p> <p data-bbox="341 922 1214 956">e) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques.</p> <p data-bbox="341 1025 1225 1059">f) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux.</p> <p data-bbox="341 1128 1225 1162">g) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux.</p> <p data-bbox="341 1232 1225 1265">h) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux.</p> <p data-bbox="341 1335 1225 1368">i) Rappel provisoire à l'activité d'une chargée de cours techniques.</p> <p data-bbox="341 1438 1187 1503">j) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux et techniques.</p> <p data-bbox="341 1536 1225 1570">k) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux.</p> <p data-bbox="341 1639 1225 1673">l) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux.</p> <p data-bbox="341 1742 1214 1776">m) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques.</p> <p data-bbox="341 1845 1193 1879">n) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux.</p>	<p data-bbox="1289 510 1366 575">8e/2e 8517</p> <p data-bbox="1289 613 1366 678">8e/2e 8448</p> <p data-bbox="1289 716 1366 781">8e/2e 8440</p> <p data-bbox="1289 819 1366 884">8e/2e 8431</p> <p data-bbox="1289 922 1366 987">8e/2e 7013</p> <p data-bbox="1289 1025 1366 1090">8e/2e 8384</p> <p data-bbox="1289 1128 1366 1193">8e/2e 8518</p> <p data-bbox="1289 1232 1366 1296">8e/2e 6895</p> <p data-bbox="1289 1335 1366 1400">8e/2e 7832</p> <p data-bbox="1289 1438 1366 1503">8e/2e 7823</p> <p data-bbox="1289 1536 1366 1601">8e/2e 8227</p> <p data-bbox="1289 1639 1366 1704">8e/2e 8370</p> <p data-bbox="1289 1742 1366 1807">8e/2e 8519</p> <p data-bbox="1289 1845 1366 1910">8e/2e 6281</p>

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	o) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques.	8e/2e 8064
	p) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques	8e/2e 8264
	q) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques.	8e/2e 8520
	r) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques.	8e/2e 8521
	s) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux.	8e/2e 8522
	t) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques.	8e/2e 8148
	u) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux.	8e/2e 8456
	v) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques.	8e/2e 8388
	w) Désignation à titre temporaire d'une surveillante-éducatrice.	8e/2e 8371
	x) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques.	8e/2e 8368
	y) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques.	8e/2e 8460
	z) Désignation à titre temporaire d'un surveillant-éducateur.	8e/2e 8446
34	<u>ÉCOLE INDUSTRIELLE SUPÉRIEURE</u>	
	a) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques.	8e/2e 8346
	b) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques.	8e/2e 8370A

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers	
35	c) Réaffectation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques et spéciaux.	8e/2e 7699	
	d) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques.	8e/2e 8336	
	<u>ACADÉMIE DE MUSIQUE</u>		
	a) Désignation de deux professeurs de piano à titre temporaire dans un emploi non vacant.	8e/3e 3247/3333	
	b) Désignation d'un professeur de formation musicale à titre temporaire dans un emploi non vacant.	8e/3e 3452	
	c) Désignation d'un professeur d'orgue à titre temporaire dans un emploi non vacant.	8e/3e 3167	
d) Désignation d'un professeur d'art dramatique à titre temporaire dans un emploi non vacant.	8e/3e 3457		
e) Démission d'un secrétaire à titre définitif en vue de sa mise à la retraite.	8e/3e 6025		

Arrêté l'ordre du jour qui précède comportant 35 objets

En séance à Mons, le 16 février 2005

PAR LE COLLÈGE

Le Secrétaire communal,  
Bernard VANCAUWENBERGHE

L'Échevin-Président,  
Richard BIEFNOT

NB. Les Commissions du Conseil communal auront lieu aux jours et heures ci-après

**MERCREDI 23 FÉVRIER 2005**

Commission de l'Aménagement du Territoire 18 heures

Commission de la Solidarité, des Affaires  
Sociales, de la Famille et de la Jeunesse 18 heures 15

**JEUDI 24 FÉVRIER 2005**

Commission du Budget, des Finances et de l'Emploi	18 heures
Commission du Logement, de la Mobilité et de la Régie Foncière	18 heures 30
Commission de l'Intérieur et de l'Éducation	19 heures
Commission des Sports et Fêtes	19 heures 30

**VENDREDI 25 FÉVRIER 2005**

Commission du Bourgmestre	18 heures
Commission du Cadre de Vie.	18 heures 30

**SAMEDI 26 FÉVRIER 2005**

Commission de la Culture, du Tourisme et de l'Économie	11 heures 30
--------------------------------------------------------	--------------

**(Cette commission se tiendra à la Maison Folies)**